



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Au nom des membres du Conseil d'établissement, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel pour l'année 2013-2014.

Vous y découvrirez les nombreux sujets sur lesquels le Conseil d'établissement s'est penché tout au long de l'année. L'article 64 de la loi sur l'instruction publique précisant que « toute décision du C.E. doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves » soyez assurés que chacune de nos décisions a été prise dans cette optique.

J'aimerais souligner l'immense travail de la Direction, des enseignants et des membres du personnel de l'École Plein-Soleil et les remercier pour leur implication et la qualité de leur travail. Vous êtes des modèles et une source d'inspiration pour nos enfants, ce qui contribue grandement à leur réussite et à leur développement, tant au niveau académique que personnel. Un gros merci également aux nombreux parents impliqués bénévolement dans la vie de l'école.

En terminant, je tiens à remercier chacun des membres du Conseil d'établissement pour leur participation et leur engagement à faire de notre école un lieu qui nous ressemble et dont nous sommes fiers, un lieu où il fait bon apprendre et vivre.

Je veux profiter de l'occasion pour vous rappeler que les réunions du C.E. sont publiques. Je vous invite donc à venir assister aux réunions en grand nombre et à poser vos questions en début de rencontre. Il nous fera plaisir de vous accueillir et de vous écouter.

Au plaisir de vous voir à l'Assemblée générale des parents le 10 septembre 2014.

Bonne année scolaire !

Ingrid PEIGNIER
Présidente du Conseil d'Établissement 2013-2014

Membres du conseil

Directrice

Danielle Blanchette

Section parents

Annie Beaudin

Simon Brousseau

Michèle Cave, vice-prés.

Sandra Champagne

Geneviève Marcotte

Ingrid Peignier, prés.

Section enseignants

Mireille Beaucage

Jessica Carrière-Hutton

Sophie Poirier

Section soutien

Mylène Bouthillier

Section service de garde

Audrey Cloutier

Francine Lottinville



Crédits Photo : Picaboo photographie (juin 2014)



Rapport annuel 2013-2014

École Plein-Soleil

50, rue Toulouse
Candiac (Québec) J5R 0G6

Téléphone : 514 380-8899 poste 4151
Télécopieur : 1-866-829-6444

Site Internet : plein-soleil.csdgs.qc.ca
Courriel : pleinsoleil@csdgs.qc.ca



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT EN BREF : 2013-2014

Le Conseil d'établissement a tenu ses rencontres mensuelles selon un calendrier déterminé en début d'année.

Nous vous rappelons que les séances du C.E. sont ouvertes au public, que tous les parents sont les bienvenus et que les dates des séances se retrouvent sur le site internet de l'école.

Voici brièvement le travail accompli lors des douze rencontres tenues au long de l'année :

- Le **redécoupage du bassin des écoles de Candiac** a mobilisé les membres du C.E. tout au long de l'année. Le redécoupage a été précédé de périodes de pré-consultation et de consultation publiques, au cours desquelles le C.E. et les parents ont été invités à se prononcer sur les hypothèses de redécoupage proposées. Une résolution du C.E. du 12 décembre 2013 recommandait de favoriser la proposition A (le bassin actuel plus une partie du secteur A et la totalité du secteur L et du secteur M) pour le redécoupage des bassins géographiques en s'appuyant entre autre sur les résultats du sondage auprès des parents. Le 21 janvier 2014, le conseil des commissaires a adopté la proposition soumise par les 3 écoles de Candiac.
- Le **projet Parc-École** a mobilisé depuis plusieurs années un grand nombre de personnes, que ce soit les membres de l'OPP, les membres du C.E., la direction, les enseignants, le personnel de l'école, la Commission scolaire, sans oublier les parents. La CSDGS a tenu une présentation à l'école le 21 mai 2013 sur l'avancement du projet parc-école. Suite à cette rencontre, le conseil d'établissement de l'école a donc, par résolution, demandé à la CSDGS de procéder aux différents appels d'offre pour la réalisation du parc. De nombreuses rencontres de préparation en vue des appels d'offres ont eu lieu durant les mois de juin et juillet avec des représentants de la CSDGS. Les travaux ont débuté à l'été 2014 et seront terminés pour la fin septembre 2014.
- Le C.E. a **mandaté l'OPP afin d'amasser des fonds pour l'achat de matériel de scène**. Le dynamisme des parents a permis d'amasser 995\$ lors du cinéjama et 5 759,13\$ avec la vente des billets de loterie.
- Concernant les **principes d'encadrement liés aux frais chargés aux parents**, il a été convenu de maintenir un coût maximum de 80\$ pour le matériel scolaire du préscolaires et de 2^e à 6^e année et d'augmenter à 85\$ pour les élèves de la 1^{ère} année.
- Les **tarifs du service de surveillance du midi**, soit 2,35\$ et celui du service de garde, soit 7\$, ont été maintenus (à moins d'une loi spéciale).
- Le **bain linguistique** en est à sa 2^e année d'existence et nous avons pris la décision de poursuivre avec la même formule.

- Le **projet éducatif, le plan de réussite et la convention de gestion** ont été approuvés par le C.E. De plus amples détails sont fournis dans la suite du rapport annuel.
- Le **plan de lutte contre l'intimidation et la violence** a été révisé et adopté, ainsi que le code de vie. À ce titre, les règles de vie concernant l'autorisation d'apporter des objets personnels (Ipod, Ipad, etc.) à l'école ont été clarifiées. Il a été convenu que les enseignants peuvent permettre à l'enfant d'apporter un objet personnel à l'école, et ce dans un contexte pédagogique. Une autorisation des parents sera alors requise également. Les documents pertinents sont publiés sur le site de l'école.
- Il a été convenu, après des présentations et des dégustations de différents traiteurs ainsi qu'une consultation auprès des élèves et parents, de **changer de traiteur** pour l'année 2014-2015. Le nouveau service de traiteur sera effectif dès la rentrée 2014.
- L'école a fait l'achat, sur approbation du C.E., de 7 **encadrements en bois pour les photos de classe**. Ainsi, les enfants pourront se voir sur les mosaïques de la maternelle à la 6^{ème} année.
- Afin de permettre aux parents de rencontrer le professeur de leur enfant, les professeurs de spécialités ainsi que l'ensemble du personnel de l'école et aux enfants de se familiariser avec leur nouvelle salle de classe, le C.E. a approuvé que **la formule « portes ouvertes »** de 13h à 18h soit maintenue pour la première journée d'école en août 2014.
- Plus de 30 activités et/ou sorties ont été approuvées lors des différentes rencontres du C.E. À chaque fois, le sondage auprès des parents dépassait 85% de taux d'acceptation.
- Dans le cadre du **programme « A pied, à vélo, ville active »** qui vise à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens, le C.E. a eu la chance de recevoir la visite de l'organisme **Nature Action Québec** le 8 avril 2014. Ce dernier a présenté son rapport sur le plan de déplacements de l'École Plein-Soleil. Il s'agit d'un document technique, identifiant les principaux enjeux relatifs au transport actifs autour de l'école et d'un outil de sensibilisation. Le rapport complet avec les différentes recommandations a été déposé au conseil d'établissement.
- Le C.E. a approuvé que l'allocation qui lui était dédiée pour l'année 2013-2014, serve à la préparation de la **soirée des bénévoles** du 3 juin 2014.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENCE
Ingrid Peignier

DIRECTION
Danielle Blanchette

COMMISSAIRE
Margot Pagé

CIRCONSCRIPTION
17

NOMBRE D'ÉLÈVES
480 élèves (au 30 septembre 2013)

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

- 25 septembre 2013
- 15 octobre 2013 : Assemblée générale de pré-consultation pour le redécoupage
- 28 octobre 2013
- 11 novembre 2013
- 3 décembre 2013
- 12 décembre 2013 (CE exceptionnel pour le redécoupage)
- 29 janvier 2014
- 24 février 2014
- 8 avril 2014
- 7 mai 2014
- 21 mai 2014
- 3 juin 2014

PRINCIPAUX SUJETS DE DÉCISION

TRAITÉS PAR LE CONSEIL

- Les budgets
- Le plan de réussite de l'école
- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école
- Les sorties éducatives
- Les activités parascolaires
- Les activités offertes au service de garde
- La grille-matière
- La liste des effets scolaires et les frais afférents aux parents
- Le code de vie et les règles de sécurité
- Les campagnes de financement
- Le parc-école
- Le redécoupage du bassin de Candiac
- La réglementation du service de garde

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

- L'école Plein-Soleil actualise ses valeurs à travers ses actions quotidiennes. Elle vise le développement de l'autonomie, de l'engagement et de la coopération. Elle souhaite alimenter et soutenir la motivation des élèves tout en tenant compte de leurs forces et de leurs besoins.
- Nous croyons que le plaisir de découvrir et d'apprendre sera stimulé dans un environnement où la lecture, la technologie et les stratégies d'enseignement sont variées et adaptées à leurs besoins
- L'école Plein-Soleil a ouvert ses portes en août 2010 et le projet éducatif a été élaboré en 2011. Il sera donc effectif jusqu'en 2016.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

- Programme d'anglais intensif offert en 6^e année, soit deux jours et demi en anglais et deux jours et demi en français par semaine.
- Activités et ateliers d'habiletés sociales donnés par les éducatrices spécialisées de l'école du préscolaire à la 6^e année, tout au long de l'année (des rassemblements école sont organisés une fois par mois afin de souligner par exemple la persévérance de certains élèves, l'exemplarité de d'autres ainsi que les anniversaires du mois en cours.)
- Choix d'activités parascolaires variées, offertes le midi et à 15 h.
- Sorties éducatives pour chaque degré
- Activités sportives inter-établissements
- Brigade scolaire
- Utilisation des tablettes numériques en 4^e année
- Club de course
- Services professionnels : orthopédagogie, francisation, psychologie, orthophonie, éducation spécialisée, service de santé et travail social au besoin

PLAN D'ACTION DES TECHNOLOGIES POUR DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

En juin 2014 :

- Tous les enseignants ont un ordinateur portable MAC
- 13 classes ont un TNI
- 28 ordinateurs pour les élèves répartis sur 2 chariots et 5 portables disponibles pour des projets
- 33 tablettes numériques



PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Plein-Soleil termine sa 4^e année d'existence. Elle est composée d'une équipe dynamique qui souhaite innover et bâtir un milieu éducatif en fonction des besoins des élèves. Le milieu socioéconomique est favorisé. L'école se situe dans un nouveau développement domiciliaire.

Clientèle : La clientèle au 30 septembre 2013 était de 480 élèves. À l'ouverture, en 2010, elle était de 291 élèves.

Le service de garde accueille 234 élèves et le service de surveillance du midi en compte 174. Donc, 95 % des élèves dînent à l'école.

L'école compte 5 groupes au préscolaire et 17 groupes au primaire.

Un agrandissement de sept locaux a été complété en août 2013, ce qui a permis d'accueillir les nombreux nouveaux élèves en plus d'augmenter la qualité des prestations offertes par le service de garde. Ces nouveaux locaux bénéficieront également aux enfants concernés par le redécoupage des bassins scolaires de la ville de Candiac ayant eu lieu durant l'année 2013-2014 et qui sera effectif à la rentrée 2014.

Dans la continuité de l'agrandissement, dès septembre 2014, tous les élèves pourront profiter d'un tout nouveau parc-école comprenant un terrain de soccer et un très beau module de jeux qui saura ravir petits et grands !

Merci !

UN GRAND MERCI AUX BENEVOLES DE L'ECOLE !

La participation des parents dynamise la vie de l'école. Leur implication se fait sur une base régulière à la bibliothèque et de façon ponctuelle tout au long de l'année selon les projets réalisés dans les classes ou au niveau de toute l'école (ateliers en classe, vaccination, carnaval...).

L'OPP est également très actif, plus particulièrement pour les différentes levées de fonds, soit celle du parc-école et celle du matériel en vue des spectacles à l'école. Il organise entre autre les ciné-jamas, tellement populaire auprès des enfants !

LE PLAN DE RÉUSSITE

4 buts sont définis par le Ministère, à savoir :

- **But 1** : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
- **But 2** : L'amélioration de la maîtrise de la langue française
- **But 3** : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires, dont les EHDAA
- **But 4** : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Pour chacun de ceux-ci, des moyens ont été mis en place par l'équipe école et la communauté afin d'améliorer la situation des zones de vulnérabilité. Un suivi de ces moyens a été réalisé par l'équipe et présenté lors des différentes rencontres du conseil d'établissement. Voici un aperçu de deux buts, de plus amples détails étant disponibles dans la documentation reliée au projet éducatif de l'école.

BUT 2 : AMELIORATION DE LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Objectif : L'École **Plein-Soleil** vise à développer la communication orale et écrite en augmentant la perception positive de la lecture chez les élèves (les perceptions sont mesurées par une enquête annuelle par questionnaire).

Moyens mis en œuvre et ressources dédiées : Les démarches pédagogiques des enseignants visent :

- L'identification des intérêts des garçons pour les intéresser à la lecture et à l'écriture
- La stimulation de la motivation des élèves à travers des sorties éducatives variées et des activités qui sont offertes à tous les niveaux ex : les auteurs à l'école, salon du livre...
- L'utilisation régulière du TNI et des ordinateurs pour soutenir l'intérêt des élèves à la lecture et à l'écriture

Résultats observés : Les résultats d'un sondage réalisé auprès des élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} année en décembre 2013, montrent que 96% des élèves aiment lire.

Les bandes dessinées (31%) demeurent les livres de prédilection des élèves suivies par les romans (22%) et les documentaires et revues (13%).

L'école Plein-Soleil est fière des taux de réussite des élèves à la fin de chaque cycle scolaire.



BUT 4 : AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SECURITAIRE

Objectif : L'école Plein-Soleil vise à développer chez l'élève des compétences qui aident à agir et à interagir de manière positive saine et efficace. Elle pousse les élèves à développer leur capacité à résoudre des conflits de façon pacifique.

Moyens mis en œuvre et ressources dédiées : Un comité a d'abord procédé à l'analyse de situation en lien avec la sécurité.

- Le fonctionnement de la cour d'école a été revu (ballons poire, jeux, comptoir de prêt...).
- Par ailleurs, il y a eu arrimage des règles de différents jeux entre celles apprises par les enfants en éducation physique, celles appliquées pendant les récréations et au service de garde.
- Des activités collectives qui impliquent les élèves ont été répertoriées et d'autres ont été créées. Par exemple : brigade scolaire, ateliers contre l'intimidation, sondage, pièce de théâtre, les Étoiles du mois, conseil étudiant, jeux organisés sur la cour d'école.

Résultats observés : Un questionnaire a été complété par les élèves, les parents et le personnel en décembre 2013. Les résultats confirment que la grande majorité des élèves (plus de 85%) se sentent en sécurité à l'école et vivent peu d'intimidation à l'école. Toutefois, plusieurs élèves ont déjà eu peur qu'on leur fasse mal.

Somme toute, les élèves, le personnel et les parents sont très heureux à l'école Plein-Soleil. 88% des élèves se sentent d'ailleurs généralement respectés à l'école.



Photo : Picaboo photographie (mai 2013)

FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

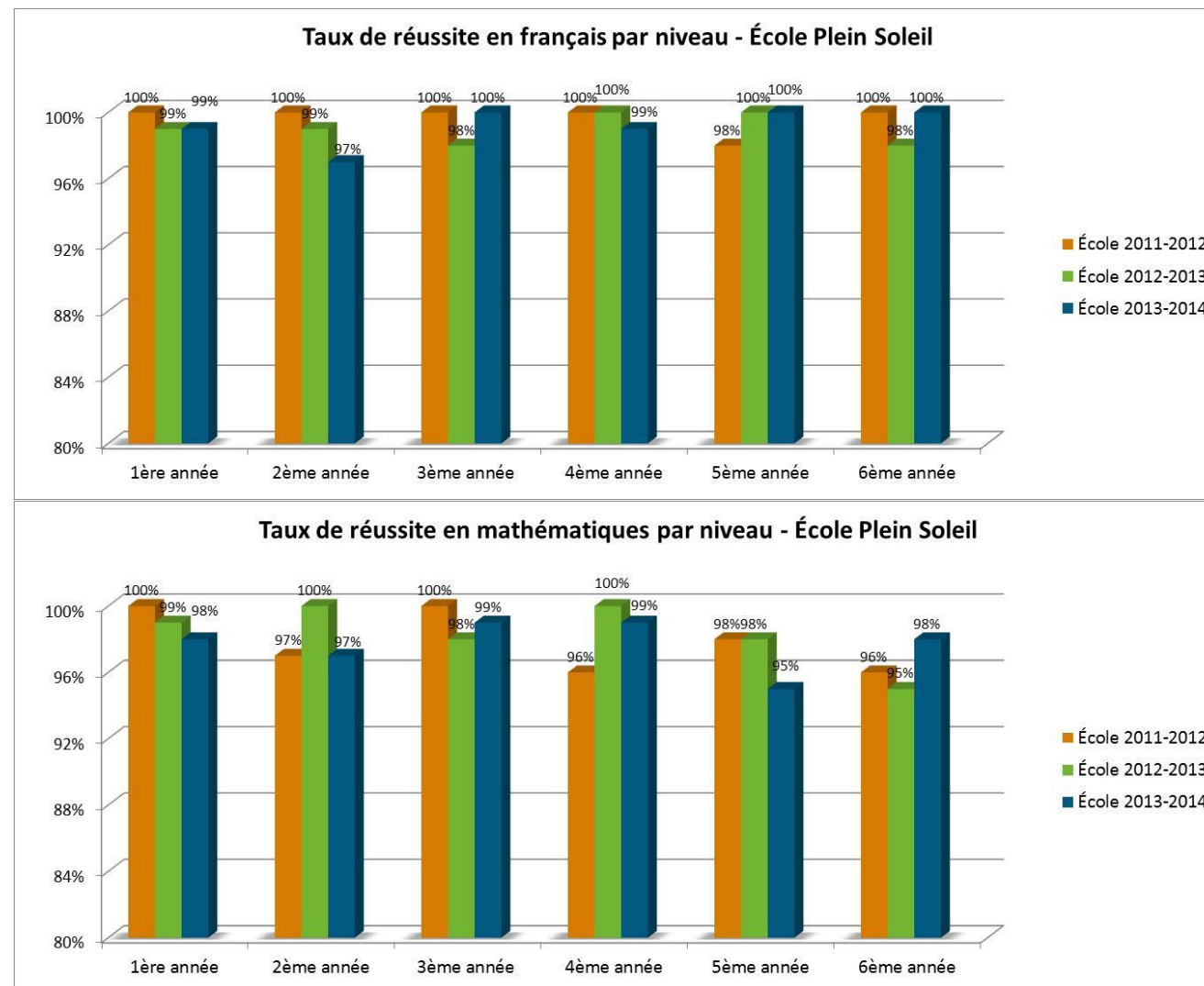
- La **brigade scolaire** est une activité qui valorise les élèves du 3^e cycle. Leur implication permet aux jeunes du préscolaire de se sentir en sécurité et de mieux s'intégrer à la vie de l'école.
- Le **spectacle de fin d'année** au parc André J. Côté a été un grand événement pour toute l'école. Les élèves, les parents et le personnel étaient présents au même endroit. La variété des numéros, l'endroit exceptionnel et la température parfaite ont rendu ce moment extraordinaire.
- Les **rassemblements école** ont eu lieu avec tous les élèves de l'école au gymnase à six moments dans l'année. Chaque classe présentait trois élèves qui s'étaient démarqués par leurs efforts et leur persévérance face au travail scolaire et aux règles de vie.

LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le taux de réussite de l'école Plein-Soleil est très positif peu importe le degré considéré. La grande variété de moyens mis en place stimule les élèves et favorise leur réussite scolaire. Voici deux graphiques illustrant le taux de réussite en français (lecture et écriture) et en mathématiques.

Taux de réussite en français et en mathématiques de l'école Plein-Soleil

(Le taux de réussite correspond à la proportion d'élèves ayant obtenu une note totale égale ou supérieure à 60 %)



PLAN DE LUTTE A L'INTIMIDATION ET A LA VIOLENCE A L'ÉCOLE

Une équipe de travail formée par des enseignants des T.E.S, des psycho-éducatrices, des membres du service de garde ainsi que la directrice de l'école a été mise en place afin d'apporter des clarifications au plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence ainsi qu'élaborer un document de synthèse pour les parents afin de leur décrire les mesures de prévention à l'école et les modalités pour déclarer un événement d'intimidation ainsi que leur expliquer le protocole d'intervention en cas d'intimidation ou de violence.

Ces différents documents ont été révisés et approuvés le 7 mai 2014 par le conseil d'établissement.

La priorité de l'école demeure une plus grande diffusion d'information des règles de vie (de la démarche de dénonciation, des mesures d'encadrement, des sanctions disciplinaires et du suivi suite à des gestes d'intimidation et de violence à l'école) auprès des élèves, du personnel et des parents. La sensibilisation par des ateliers a eu lieu tout au long de l'année.

Nous croyons que la brigade scolaire est un moyen efficace qui permet aux jeunes de 5e et 6e année de s'impliquer activement et positivement dans leur milieu de vie. Cette activité est enrichissante et influence positivement les brigadiers eux-mêmes et les autres élèves.

Les mesures mises en place par le plan de lutte visent à favoriser la collaboration du personnel de l'école et des parents afin de lutter efficacement contre l'intimidation et la violence sous toutes ses formes.

CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- * 54 établissements, dont 37 écoles primaires, 13 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
- * Quelque 25 000 élèves, jeunes et adultes
- * 3 360 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel
- * 6 900 enfants fréquentant les 37 services de garde de façon régulière ou sporadique
- * Environ 13 670 élèves transportés par 230 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) et 955 trajets différents, pour un total de 15 700 km par jour.
- * Parc immobilier de 303 000 mètres carrés (équivalent de 3 030 maisons unifamiliales).